

# COMMUNIQUE

Les Ministres en charge de l'Education communiquent :

Les grèves ont consisté, jusqu'à ce jour, pour certains syndicalistes à :

1/ chasser les élèves des salles de classes ;

2/interdire à leurs collègues non grévistes l'accès aux salles de cours ;

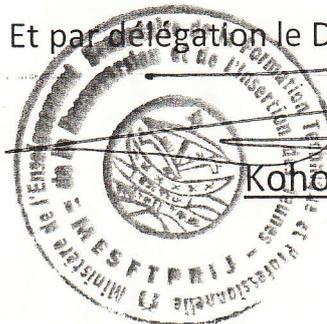
3/commettre des actes de violence et voies de fait sur les enseignants non grévistes, tout acte qui constitue une violation flagrante du droit à l'éducation et du droit d'aller et de venir.

Les ministres condamnent tous ces agissements qui sont des actes de sabotage pour semer la panique dans les écoles, informent les enseignants désireux de s'acquitter de leurs obligations professionnelles et les élèves que toutes les dispositions sont prises pour assurer leur sécurité, invitent les parents d'élèves à envoyer les élèves dans les établissements pour la poursuite des activités pédagogiques.

Vive l'éducation nationale

Vive le Bénin

Pour les Ministres en charge de l'Education  
Et par délégation le Directeur Adjoint de Cabinet,



Kohovi HESSOU